La circularité, élément de différenciation et de compétitivité ?

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Terra Matters, créé par le ministère de l'Économie et la Chambre de Commerce, accompagne les entreprises vers la transition verte via une plateforme de création et d'échanges de données circulaires. Sa mission s'articule autour du *Product Circularity Data Sheet* (PCDS), une norme ISO récente (ISO 59040), matérialisée par une fiche de données standardisée centralisant les données sur la circularité des produits lors de leurs conception et fabrication. À terme, le PCDS doit devenir une solution accessible à toutes les entreprises, leur assurant d'être conformes à la norme et rendre l'économie plus circulaire. Pour sa part, Contern SA (anciennement Chaux de Contern) a vu le jour il y a plus d'un siècle. 100% locale, Contern SA a adopté depuis quelques décennies déjà, l'innovation et l'économie circulaire comme principes lors de la fabrication de ses produits en béton. Entretien croisé avec Jérôme Dierickx, directeur général de Terra Matters et Eric Kluckers, administrateur délégué de Contern

SA.

L'économie circulaire est l'un des piliers de votre activité. En quoi est-ce important pour Contern SA? Pour le secteur de la construction?

Eric Kluckers : Le béton a trop souvent mauvaise presse, on pense qu'il nuit à l'environnement car on fait souvent référence aux villes « bétonnées », ce qui en fait relève plutôt d'une question urbanistique qu'environnementale. La question est de savoir comment bien utiliser le béton, dans le respect de l'environnement. Le béton, ce n'est rien d'autre que du ciment, du sable, des gravillons et de l'eau. Sa production répond à des normes et il peut être considéré comme un matériau durable. Dans ce cadre, depuis plus d'une décennie, nous innovons et développons des gammes de produits qui tiennent compte de l'environnement et du principe de circularité, du recyclable, du réutilisable. Une des premières approches que nous avons appliquées à nos productions était le principe du *Cradle to Cradle* (C2C), selon lequel certains de nos produits nous reviennent lors de leur fin de vie afin d'être réintégrés dans le processus de fabrication. Cela a pour avantages notamment de faire l'économie des matières premières, de réduire les frais de traitement des déchets, les frais de transport et les émissions de CO_2. Depuis, nous n'avons cessé d'innover pour être toujours plus durables. Dans le processus de fabrication, des blocs de construction, nous utilisons par exemple le laitier des hauts fourneaux de la sidérurgie (*résidu formé lors de la fusion des matières minérales dans le haut fourneau, ndlr*).
Nous utilisons aussi le laitier (moulu), sous forme de liant alternatif qui permet de réduire la part de clinker et donc l'empreinte $CO_?$ de nos bétons.
Longtemps considéré comme un simple déchet, notre rebut de production est aujourd'hui intégralement valorisé : nous en récupérons près de 10.000 tonnes par an que nous réinjectons à 100% dans nos productions. Nos pavés sont aussi entièrement déposables – nous avons notamment travaillé avec la Ville de Luxembourg en reprenant lors de rénovations ses trottoirs et pavés en béton, même de plus de 50 ans pour les réutiliser et en faire de nouvelles productions. Nous produisons toutes nos gammes avec le moins d'énergie possible, et uniquement avec de l'électricité verte grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur nos toits. Enfin, nos matières premières proviennent toutes de sources d'approvisionnement situées dans la Grande Région, dans un rayon de 80 à 100 km. Pour Contern SA, c'est non seulement un critère de différenciation par rapport aux concurrents, mais la circularité est aussi envisagée comme un moyen de maitriser les coûts et de rester compétitifs. Quand le prix des matières premières augmente sans cesse, chaque tonne réintégrée dans nos productions est une tonne que nous n'achetons pas.

Jérôme Dierickx : Le secteur de la construction est l'un des plus polluants en termes d'émissions de carbone, et celui qui utilise le plus de ressources premières (près de 50 % de l'ensemble des ressources extraites sur la planète). Il existe une pression environnemental grandissante sur les entreprises, afin d'extraire moins de matières premières et d'essayer d'adopter autant que possible des pratiques de circularité, des logiques de recyclage, de réutilisation des matières et permettant

d’avoir indirectement des empreintes carbones moins dommageables à ce qu’elles sont actuellement. La circularité est importante pour l’environnement et pourrait contribuer à économiser jusqu’à 60% des gaz à effet de serre d’ici 2050, mais l’un de ses défis réside dans le changement d’état d’esprit des entreprises, tout autant que de leurs clients, pour entrer dans des logiques où l’on récupère des produits en fin de vie pour leur en redonner une nouvelle et non plus dans l’utilisation incessante de nouveaux matériaux extraits.

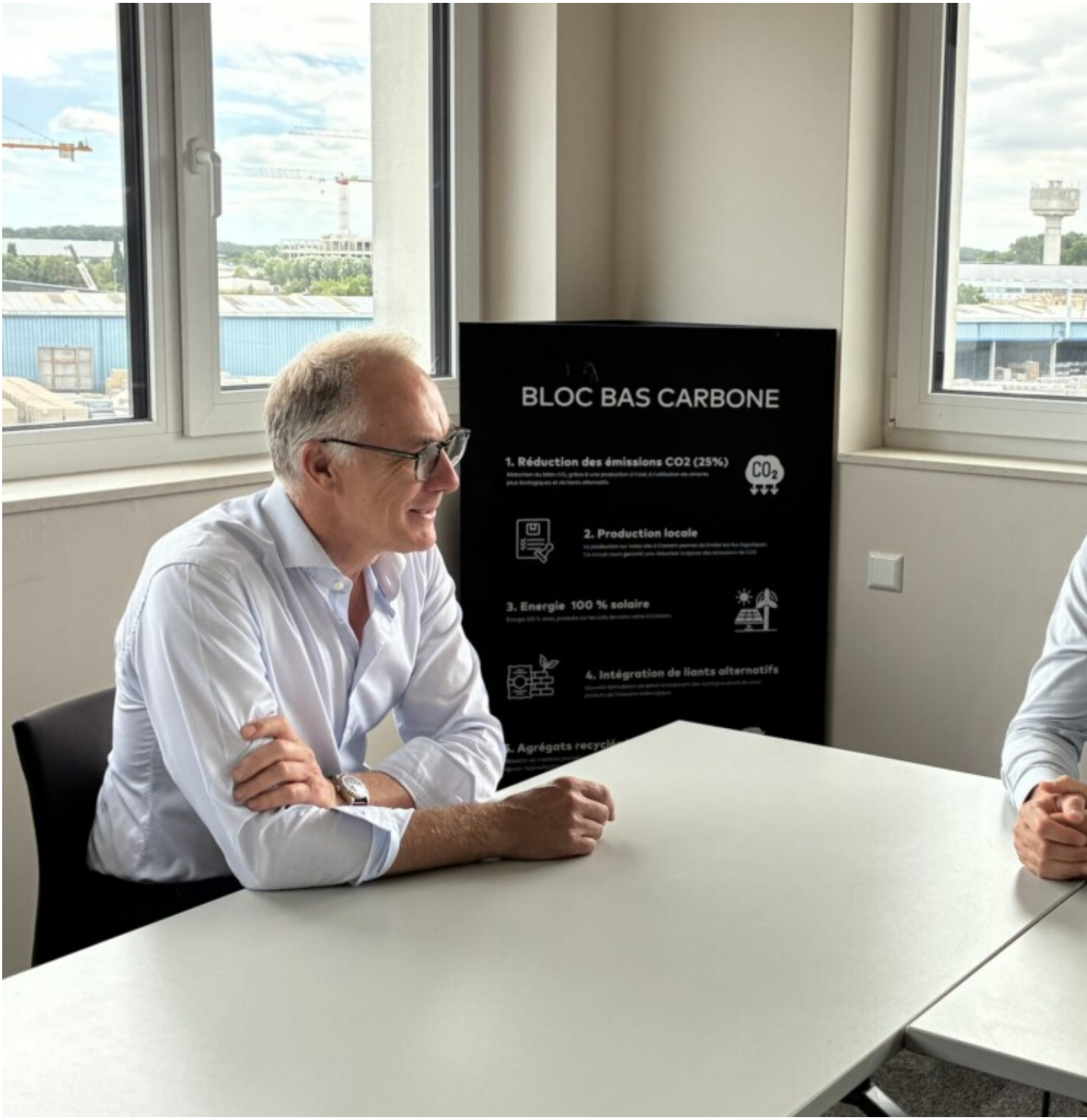

(crédit: C.B.)

Quels avantages commerciaux peuvent apporter les différentes certifications et déclarations environnementales?

E.K. : Dans notre cas, nous reconnaissons la nécessité d'avoir certaines certifications pour pouvoir participer à des soumissions publiques. De plus, comme évoqué précédemment, c'est clairement un élément de différenciation par rapport à nos concurrents. Pour l'heure, les certifications et démarches sont encore assez souvent établies sur base volontaire, c'est d'ailleurs leur limite : chacun communique selon ses propres critères, et le client n'a aucun moyen de trancher. Le PCDS mis en place par Terra Matters permet de partager des données standardisées et de pouvoir se comparer aux autres entreprises sur une base commune. C'est une étape importante. Les choses évoluent progressivement avec la mise en place de règlementations et certifications, comme par exemple, le Règlement sur les Produits de Construction (RPC) (Construction Product Regulation – CPR) européen, qui établit des règles pour commercialiser des matériaux de construction dans l'Union européenne, garantissant leur libre circulation et leur sécurité. Il impose le marquage CE et une déclaration des performances pour chaque produit. Je suis persuadé qu'à l'avenir, le secteur de la construction devra se plier à un cadre réglementaire encore plus contraignant ; on ne pourra plus obtenir les autorisations nécessaires pour les constructions si les matériaux ne répondent pas à certaines exigences en termes de pratiques circulaires, d'empreinte CO_2, etc. Les bâtiments, les constructions devront se prévaloir de plus en plus de « passeports » numériques qui attesteront leurs caractéristiques environnementales ou circulaires.

Justement, qu'apporte concrètement le PCDS au secteur de la construction?

J.D : Terra Matters est un Groupement d'Intérêt Economique, dont les membres et les administrateurs ne sont pas soumis à des intérêts privés ou des industries spécifiques. Il a pour unique mission de promouvoir et opérationnaliser une norme certifiée ISO, ce qui lui confère également une certaine neutralité. Le PCDS est une fiche déclarative qui renseigne sur les propriétés circulaires d'un produit, selon une approche « cycle de vie » : conception, production, entretien, reconditionnement, fin de vie (recyclabilité, refabrication, etc.). Les questions et les réponses de cette fiche sont totalement standardisée ce qui facilite la lecture et la comparabilité des produits. Le PCDS crée une information suffisante pour renseigner sur les propriétés circulaires du produit et aller au-delà le cas-échéant, tout en respectant la confidentialité. Il s'agit d'un document vérifiable, certifiable par une tierce partie et qui permet de faire des comparatifs sur une base commune, claire, neutre. L'avantage du PCDS, c'est qu'il est toujours structuré de la même manière : entre plusieurs produits similaires, il permet de « comparer des pommes avec des pommes » et donc d'effectuer une évaluation objective.

E.K. : De notre côté le PCDS nous a donné l'occasion de documenter nos produits, de créer une base de données structurées dans laquelle on peut aller puiser, avec des référentiels comparables, qui peuvent être audités et qui ne sont plus juste de l'ordre de la promesse marketing, mais s'appuient sur des documents scientifiques. Et en mesurant, on voit où l'on peut s'améliorer. Quant au client, cela lui permet d'avoir une vue sur les produits, qu'il peut comparer sur des critères

objectifs. Il serait maintenant intéressant que le PCDS soit intégré aux soumissions pour les marchés publics, auprès des administrations qui pourraient avoir une base de comparaison neutre et objective sur les pratiques de circularité, qui s'inscrit aussi dans une démarche de standardisation pour le secteur permettant d'éviter le green washing. Puis, il faut ajouter que l'outil et le questionnaire du PCDS sont relativement simples d'utilisation et à remplir. Pour un chef d'entreprise, les *reportings* et autres documents administratifs réglementaires sont déjà légion. Le PCDS a cet avantage qu'il ne rajoute pas une couche supplémentaire contraignante, mobilisant du personnel et du temps. Le PCDS montre que le Luxembourg peut être innovant en matière de circularité, en lançant un projet inédit plutôt que de copier des modèles étrangers.

Comment envisagez-vous la suite de votre collaboration?

E.K. : Nous avons débuté avec le PCDS d'un pavé qui est maintenant téléchargeable sur la plateforme de Terra Matters. Nous avons énormément de produits, près de 2.000, qui se différencient parfois juste au travers de quelques caractéristiques. Nous réfléchissons maintenant sur la manière dont nous allons pouvoir traiter cette masse de produits et la faire paraître sur la plateforme Terra Matters. Notre collaboration va donc se poursuivre. Une fois les données en place, elles deviennent un outil de pilotage : elles nous indiqueront quelles gammes rendre en priorité plus circulaires, plus durables ou moins polluantes.

J.D. : Je précise que nous ne mettons pas seulement un outil à disposition des entreprises en les laissant ensuite se débrouiller. Nous les accompagnons, nous les aidons dans leurs premières démarches, nous essayons d'avoir une approche pédagogique. C'est là aussi que se trouve notre valeur ajoutée. Le PCDS a été conçu pour être simple à réaliser, et adapté aux PME. L'étape suivante sera d'accompagner les entreprises dans l'utilisation de nos outils leur permettant de documenter plusieurs milliers de produits avec des références différences mais qui ont des propriétés circulaires identiques. Pour des entreprises comme Contern SA, qui ont des gammes étendues, cela leur permettra de passer rapidement à l'échelle supérieure et de créer une transparence totale sur la circularité de leur portefeuille de produits.

A lire également : Economie circulaire, précieux déchets

L'édition Automne de Merkur à paraître le 14 septembre 2026 consacre son dossier intérieur à la **gestion des déchets**. Pour le découvrir, abonnez-vous ici.

A
C
D
D
E
E
F
F
RAMPF
488
270

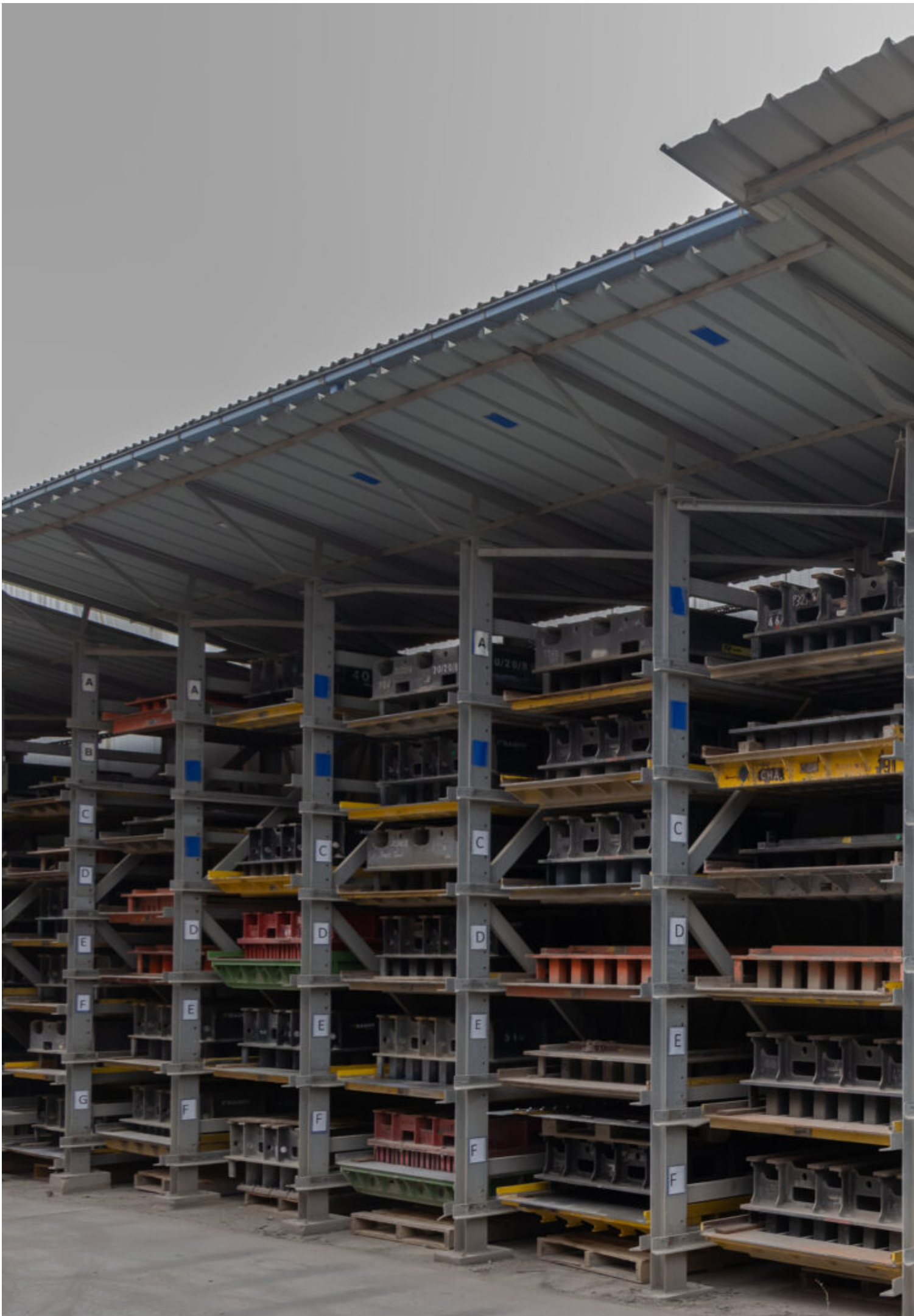

Leuze electronic

CONTERN

CONTERN
CC26
CC25

CONTERN

GRAPES
Mobilier urbain

Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)
Eric Kluckers, administrateur délégué de Contern SA (crédit: Laurent Antonelli / Agence Blitz)